lanvier 2019

Reconnecter l'acte de construire à celui de la déconstruction, c'est la logique du projet «Vicat Eco-Valorisation ». Il permet aux métropoles, de plus en plus denses, d'organiser la problématique autour de la gestion des déchets du BTP. Il ancre un process industriel, cimentier, au service de son territoire!

Déchets de chantier : connecter construire et déconstruire

Parce que les besoins de construction en milieux urbains font surgir une problématique importante de gestion des déchets du BTP, considérer toute la chaîne de valeur autour de la construction et de la déconstruction dans le cadre d'un grand projet global d'éco-valorisation est apparu comme une réponse tant environnementale qu'économique. Ainsi est né le projet « Vicat Eco-Valorisation » dont l'approche, multi-facettes, permet au maître d'ouvrage d'avoir la garantie d'une maîtrise des coûts tout en affichant une gestion environnementale parfaitement traçable.

Cette opération est possible grâce à un écosystème industriel de proximité, piloté par des plateformes régionales logistiques multi-métiers qui incluent :

- la valorisation des déchets industriels en substitution aux énergies fossiles,
 la récupération et le recyclage des déchets de déconstruction comme graves routières et, à terme, comme granulats pour la fabrication de bétons,
 la valorisation des terres inertes et non inertes dans le process cimentier et le réseau de carrières.

Cette chaîne de valeur verte, déployée dans la cimenterie qui utilise les combustibles alternatifs, commi auprès des acteurs du BTP qui recyclent ces déchets, contribue au développement d'un tissu économique local autour des sites industriels.

Des terres non inertes valorisées dans le process cimentier

C'est la valorisation des terres non inertes qui constitue l'élément inédit du projet : leur traitement sur les chantiers de dépollution (études, analyses, ...) permet de les intégrer comme matière première, en substitution aux ressources naturelles, dans la fabrication des ciments ! Pas moins de 100 KT de terres sont ainsi valorisées chaque année dans la cimenterie Vicat de Montalieu, grâce à une gestion de proximité permettant d'assurer toute la châcie logicitique; in trappret, tractions estibliques et ri toute la chaîne logistique : transport, stockage, criblage, tri.

Une approche spécifique pour la dépollution des terrains industriels

Véritable épine dans le pied des collectivités locales et des aménageurs, d'anciens terrains industriels pollués se situent désormais au cœur des villes. Devant ce constat, la **dépollution des friches industrielle** constitue la pierre d'achoppement de nombreux projets d'urbanisme.

Conscient de ces enjeux, et tant pour récupérer des terrains constructibles que pour répondre aux inquiétudes légitimes en matière de santé publique, le législateur a enrichi la loi ALUR (2014) avec la création des Secteurs d'information sur les Sols (SIS). Dès 2019, les SIS en ligne contribueront à la reconversion des anciens sites pollués, tout en améliorant l'information des aménageurs et autres parties prenantes sur ces sites. Les pouvoirs publics pourront voir les projets de réhabilitation se multiplier, avec une identification de la chaîne de responsabilités et des devoirs de chacun, véritable nerf de la guerre en matière de dépollution.

TERENVIE transforme les terres polluées en nouvelles richesses

Le projet TERENVIE, né de la collaboration de SERPOL et Vicat, consiste à accueillir sur un site dédié des terres excavées issues de terrains pollués et de les ensemencer de luzerne. Le système racinaire de la plante et ses bactéries viennent alors jouer leur rôle en dégradant les hydrocarbures. Le matériau assaini est ensuite utilisé en substitution partielle aux ressources naturelles entrant dans le process de fabrication des ciments.

Prévue pour 2019, la mise en exploitation de cette première plateforme de traitements se fera sur le terrain de 3 hectares de Ramboz, loué par la Métropole de Lyon.

TERENVIE doit permettre de traiter pas moins de deux millions de tonnes de terres polluées chaque année en France. Grâce aux expertises conjointes des deux acteurs, ces terres, de déchets subis et encombrants pour tous, deviennent un nouveau flux de ressources et ce, jusqu'à tarissement, but ultime de l'opération.

Cette solution présente l'avantage de sécuriser les caractéristiques physico-chimiques des terres polluées et donc leur compatibilité avec le process cimentier. Elle permet également de stocker des quantités importantes de terres lors des excavations, répondant ainsi aux attentes des maîtres d'ouvrage soucieux d'un lancement rapide de la construction.

La valorisation des terres polluées en cimenterie assure en outre une traçabilité totale au producteur des déchets, en l'occurrence le maître d'ouvrage, à l'opposé des solutions classiques d'enfouissement dans des installations de stockage spécialisées.

De l'aveu des principaux acteurs, la difficulté majeure dans ce type de démarche, reste de **lier la fourniture du béton à la dépollution/déconstruction du site.** En effet, le séquencement entre la déconstruction, la dépollution et la fourniture des bétons n'est jamais le même et, surtout, les marchés se trouvent généralemen dans des lots différents. Pour autant, les mentalités évoluent rapidement et le cas de figure de plus en plus courant, où le maître d'ouvrage est à la fois aménageur de la friche industrielle et promoteur, facilite les choses.

Encourager le déploiement de l'écologie industrielle

Remplacer plus de combustibles fossiles par des déchets, recycler les bétons de déconstruction en granulats, valoriser les terres polluées dans le processus de fabrication du clinker restent les grands chantiers de l'industrie cimentière. Pour ce faire, elle s'appuie sur les principes de l'économie circulaire et l'intelligence collective mobilisée localement par des acteurs partageant les mêmes valeurs et engagements.

Le principal facteur d'accélération réside dans les réactions très positives des interlocuteurs (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, etc.) lors de la présentation de cette nouvelle approche

Au regard des évolutions réglementaires issues du contexte ambitieux et légitime de la transition énergétique, cette démarche d'éco-valorisation correspond parfaitement aux attentes des acteurs clés de l'acte de construire. Le projet « Vicat Eco-Valorisation » a d'ailleurs été récompensé par Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire



Cet article est extrait de Béton pluriel N°3. Le béton, un



Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur infociments.fr

Consultez les demiers projets publiés Accédez à toutes nos archives Abonnez-vous et gérez vos préférences Soumettez votre projet

Article imprimé le 19/11/2025 © infociments.fr